



## SÉLECTION DES ARTISTES DE BECRAFT

*Date limite de candidature : 25.11.19*

### *BeCraft, qu'est ce que c'est ?*

BeCraft est une association professionnelle valorisant les métiers d'Arts appliqués en région de Wallonie et de Bruxelles. Céramique, verre, bijou, papier, textile, design d'objet sont, entre autres, les domaines créatifs dans lesquels s'inscrivent les artistes qui y sont soutenus et promus. BeCraft travaille en relation avec le WCC Europe, au sein de la structure mondiale du World Crafts Council (Conseil Mondial des Métiers d'Art).

**Quatre objectifs principaux motivent les actions de BeCraft : le soutien et la promotion en Belgique et à l'étranger de ses artistes membres ; l'information et la formation du public et des professionnels du milieu via les expositions, conférences, workshops et visites guidées.**

### *Devenir membre, pourquoi ?*

#### **Les avantages :**

- Faire partie d'un groupement de créateurs : **favoriser les rencontres et les collaborations** avec d'autres artistes travaillant dans la même discipline ou dans d'autres domaines
- **Exposition permanente** de vos œuvres dans la Vitrine des Créateurs, située à la galerie BeCraft
- **Page personnelle** sur le site internet de BeCraft ([www.becraft.org/artists](http://www.becraft.org/artists))
- Participation aux **expositions temporaires** réservées aux artistes de BeCraft et organisées dans la galerie, en Belgique ou à l'étranger
- Présence sur le stand de BeCraft lors de **foires et salons** en Belgique et à l'étranger
- **Tarif préférentiel** aux diverses activités organisées par BeCraft : conférences, rencontres, démonstrations professionnelles, workshops, visites d'ateliers, de musées, concours,...
- Participation aux visites d'ateliers des artistes de BeCraft
- Gratuité aux **consultations juridiques organisées par BeCraft**
- Accès, sur rendez-vous, au centre **de documentation de la Galerie beCraft**
- **Droit de vote** lors de l'Assemblée générale de BeCraft
- Possibilité de poser votre candidature comme membre du **Conseil d'Administration** de BeCraft

### *Comment devenir membre ?*

Les membres associés sont sélectionnés par un jury d'experts sur base d'un **dossier de candidature**.

**La sélection se déroulera le 2 décembre 2019.**

Les créations présentées doivent traiter du domaine des Arts appliqués et/ou du design artisanal, en ce compris les créations plastiques utilisant les techniques des arts appliqués.

## *Critères de sélection*

- **Appel réservé aux artistes résidant ou travaillant dans le secteur des Arts appliqués en Wallonie et à Bruxelles depuis au moins un an**

### **Ou originaires de ces régions et résidant en Belgique**

- Expression contemporaine : actuelle et innovante
- Équilibre entre savoir-faire et maîtrise technique
- Créations originales et personnelles
- Choix approprié des matériaux en fonction de l'objet créé
- Cohérence de la démarche et de la pensée artistique

*Les candidats doivent faire preuve d'une haute compétence dans la ou les disciplines présentées.*

*Ils doivent être à même de proposer un dossier cohérent et avec des photos de qualité, des renseignements clairs et précis,... montrant leur volonté de se profiler également sur la scène internationale.*

*Le choix des pièces présentées et le dossier devront être significatifs de la recherche actuelle ou de la tendance vers laquelle se dirige l'artiste.*

Dans le cas où un candidat postule pour plusieurs disciplines, il remettra un dossier pour chacune d'elles. Les personnes dont le dossier n'a pas été retenu lors d'un premier passage peuvent à nouveau poser leur candidature lors d'une session ultérieure.

En cas de sélection, une cotisation de 65 euros par an est demandée.

## *Dossier de candidature*

Toute candidature sera constituée d'un dossier comprenant :

- Les coordonnées du candidat : NOM prénom, adresse postale, adresse email et numéro de téléphone
- Un **C.V.** récent
- Une copie de la **carte d'identité** ou à défaut de carte d'identité belge, la preuve de nationalité belge et la preuve de domiciliation en Belgique

Ou la preuve de la domiciliation en Belgique francophone depuis un an au moins au moment de l'envoi de la candidature

Ou une attestation d'emploi ou d'activité artistique exercée depuis un an au moins à Bruxelles ou en Wallonie

- **Un texte explicatif**, résumant clairement la démarche du créateur, son travail et/ou sa technique ainsi que sa motivation à devenir membre associé de BeCraft
- Au minimum **6 photos de bonne qualité** (au moins 15 x 15 cm et 300 dpi), présentant les objets sur un fond neutre, à raison de deux photos par objet, prises sous des angles différents. S'il s'agit de bijoux : une photo du bijou sur fond neutre et une du bijou porté. Les photos seront identifiées de la manière suivante : NOM et prénom de l'artiste, titre de l'œuvre, année de création, nom du photographe
- Un document comprenant les **légendes** de ces photos : dimensions des objets, matériaux et techniques de réalisation, année de création et nom du photographe
- Tout autre **documentation** jugée utile à la compréhension de l'ensemble du travail

**Ce dossier devra être envoyé pour le 25 novembre au plus tard**

via [www.wetransfer.com](http://www.wetransfer.com) à Johanne Schadron : [johanne.schadron@becraft.org](mailto:johanne.schadron@becraft.org)

Et aussi :

- **Dépôt ou envoi d'une de vos créations** : vous devrez déposer ou envoyer au moins **une œuvre**, parmi celles présentées dans votre dossier, à la galerie BeCraft (adresse ci-dessous) **entre le 18 et le 25 novembre 2019, de 9h30 à 16h30 en semaine et de 12h30 à 17h30 le week-end**. Cette pièce sera accompagnée de son **bulletin de dépôt** rempli suivant le modèle ci-joint en annexe ainsi que d'un **exemplaire imprimé du dossier de candidature**.

Les œuvres seront assurées tous risques dès leur arrivée à la galerie BeCraft et jusqu'au moment de leur reprise par l'artiste. Elles devront être récupérées durant un délai d'un mois après la sélection c'est à dire, **jusqu'au 02 janvier 2020**. Elles ne seront en aucun cas renvoyées par nos soins. Toute œuvre non retirée dans les délais fixés par le calendrier, deviendra de plein droit, par l'effet de l'échéance du terme, la propriété de BeCraft.

\* Tout envoi de candidature implique l'acceptation et le respect des conditions émises dans cet appel.

**Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter :**

**BeCraft**

Site des Anciens Abattoirs - 17/02, rue de la Trouille B-7000 Mons

Tel. : +32-(0)65.84.64.67 - [info@becraft.org](mailto:info@becraft.org) - [www.becraft.org](http://www.becraft.org)